



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2013

Comme chaque année, il va nous falloir balayer un an d'activité en 20 minutes, donc il manquera sans doute des choses, mais l'essentiel sera dit, et je vous rappelle que vous trouverez dans l'Echo et sur notre site, de nombreuses informations sur nos activités.

Mais avant de commencer, je vous présente Berdis Auameur qui nous a rejoint en janvier sur un mi-temps d'aide au secrétariat. Et j'en profite pour rappeler l'importance du travail accompli par Michèle, notre responsable administrative, car sans elle tout ce travail pour la nature que je vais vous exposer ne pourrait exister. Merci aussi à Justine, Bernard et bien sûr à tous les bénévoles.

I- Agir pour imposer la biodiversité dans toutes les politiques publiques

Commençons par notre travail transversal en faveur de la prise en compte de la biodiversité dans toutes les politiques publiques.

- 1^{er} gros dossier : le projet de loi biodiversité, engagement du Président de la République. Nous nous sommes investis pour que plus de 35 ans après la grande loi de 1976 sur la protection de la nature, cette loi biodiversité marque une nouvelle étape. 1976 avait consacré le patrimoine naturel, la protection des espèces en danger et de la nature remarquable, cette nouvelle loi doit consacrer la biodiversité dite « ordinaire », elle doit marquer les liens d'interdépendance qui existent entre les êtres vivants, humains compris, et souligner que l'avenir de nos sociétés est lié à celui de l'état de la biodiversité. Cela fait, la loi doit donner les outils pour agir. A ce stade, le projet qui sera en Conseil des ministres le 26 mars prochain, va dans le bon sens, les grands principes sont là, plusieurs outils intéressants sont créés et notamment l'agence française de la biodiversité que nous appelions de nos vœux depuis le Grenelle. Cette agence doit, sur le modèle de l'ADEME en matière d'énergie, décliner la mise en œuvre des politiques publiques et aider les acteurs, collectivités, entreprises, associations à agir. Elle sera créée par regroupement de l'AIMP (agence des aires marines protégées), de l'ONEMA (office national de l'eau et des milieux aquatiques), de PNF (parc nationaux de France), et de quelques autres. Un grand regret à ce stade, l'ONCFS n'y sera pas intégré, le gouvernement l'a promis aux chasseurs, et nous n'avons pas pu inverser la tendance sur ce point, pourtant nous avons obtenu, en Conseil National de la Transition Ecologique, le soutien de tous les acteurs et notamment des collectivités territoriales.
- Si ce projet de loi se présente bien (malgré l'épisode ONCFS), 2013 s'est terminée sur une déception : le non renouvellement des plans d'actions du gouvernement pour la Stratégie Nationale Biodiversité. Pour rappel, la SNB est l'outil par lequel la France doit tenir ses engagements internationaux à la CDB (Convention sur la Diversité Biologique). La stratégie définie pour la période 2011/2020 fixe des objectifs intéressants mais le gouvernement n'a pas renouvelé ses plans d'actions pour la mise en œuvre, ceux-ci se terminant fin 2013, c'est problématique. Nous n'avons cessé de dénoncer ce vide, le Premier Ministre nous a même publiquement donné raison, cela n'a pas empêché les plans de se terminer sans que rien ne prenne le relais !
Heureusement, la SNB dépend aussi de l'engagement de la société civile et des collectivités et de ce point de vue, la dynamique demeure.
- Autre projet législatif qui nous a beaucoup occupés, la loi ALUR (aménagement, logement, urbanisme rénovés) qui a été définitivement adoptée en fin d'année. On peut dire, sans excès d'autosatisfaction, que notre association a imposé la biodiversité dans ce projet de loi, obtenant par amendement la modification de plusieurs outils du droit de l'urbanisme pour une meilleure prise en compte de la biodiversité. Pour autant, cela n'est pas encore suffisant, et nous remettrons

le couvert avec la loi biodiversité, mais vu d'où partait le projet du gouvernement, ne boudons pas nos acquis.

- Faire des lois c'est bien, mais il est un point complémentaire capital, le financement ! Dans le contexte budgétaire actuel, vous imaginez combien cela est difficile, c'est pourquoi nous nous sommes mobilisés :
 - Au Comité de Fiscalité Ecologique, mis en place après la conférence environnement de 2012, nous portons des mesures pour lutter contre l'artificialisation des terres et nous avons obtenu la création d'un sous-groupe de travail « biodiversité ». Ses travaux sont en cours, un premier avis est attendu pour bientôt, les débats ont débuté sur la présentation de nos propositions. Evidemment, dans le contexte actuel n'attendons pas de miracles, mais un jour ou l'autre, la fiscalité écologique s'imposera.
 - La fiscalité n'est bien sûr pas la seule réponse possible. Le gouvernement ayant lancé un vaste plan, plusieurs milliards, d'investissement d'avenir (PIA), nous avons plaidé pour que la biodiversité puisse en bénéficier par exemple pour la mise en œuvre de la trame verte et bleue ou des actions de génie écologique...Après un long travail de plaidoyer, nous avons obtenu l'assurance qu'une part du PIA serait fléchée biodiversité. Assurance renouvelée la semaine dernière encore, mais nous restons vigilants, jusqu'à ce que les fonds soient vraiment là !
 - Enfin, nous avons été co-organisateurs d'un colloque intitulé « produire et consommer dans les limites de la biosphère » et nous avons participé à la campagne inter ONG « stop aux subventions néfastes ».

- Depuis l'élection de M. Hollande, le grand rendez-vous annuel de l'environnement est la conférence environnementale. Au programme de celle de 2013, 5 thèmes : Biodiversité marine, Eau, Education à l'Environnement et au Développement Durable, Emplois, Economie circulaire. 5 sujets où la place de la biodiversité est une évidence. Nous avons élaboré un cahier de propositions très complet, et au final obtenu quelques avancées : le Ministre de l'éducation a retenu notre proposition de confier au conseil national des programmes, la question de l'EEDD, c'est important car les choses ne changeront dans les établissements scolaires que si on est au cœur des programmes. Le Ministre de l'emploi, convaincu par notre représentant, a retenu la question des métiers de la biodiversité et du génie écologique parmi les filières métiers prioritaires. Cependant, nous attendons la déclinaison concrète de cette priorité. En ce qui concerne la mer, nous avons obtenu que la pêche, qui n'était pas prévue à l'ordre du jour, soit traitée, et nous avons notamment défendu une évolution de la position française sur la pêche profonde, mais ce sujet, les médias s'en sont fait l'écho, reste problématique.

- On ne peut tout détailler, je ne ferai donc que lister les autres sujets sur lesquels nous nous sommes investis :
 - nous avons rejoint le Conseil d'administration de l'Agriculture écologiquement intensive, l'AEI, c'est l'idée d'un modèle agricole qui fasse équipe avec la biodiversité plutôt que de ne passer que par des intrants chimiques,
 - nous avons produit une note de positionnement sur la forêt et porté des amendements au projet du loi du gouvernement, malheureusement alors qu'il arrive au Sénat, ce projet reste néfaste pour la biodiversité privilégiant une exploitation, non durable de la forêt française,
 - nous avons co-rédigé avec FNE un guide méthodologique pour réaliser un ABC,
 - nous avons tenu un séminaire de 2 jours sur la question du triptyque Eviter, Réduire, Compenser en matière de grands travaux,
 - nous avons publié l'ouvrage santé et biodiversité et obtenu la publication d'un rapport officiel sur le sujet, le premier du genre,
 - nous sommes membres de la plateforme RSE (responsabilité sociale des entreprises), de la Fondation pour la Recherche en Biodiversité, du Comité National Trame Verte et Bleue, du Comité de suivi de la SNB, du CNTE, du projet EFESE sur les services écosystémiques...

Sur tous les sujets que je viens de citer, nous avons produit des notes de positionnements, des amendements aux projets de lois, nous avons participé aux concertations officielles, mais aussi rencontré des ministres, une fois le Premier Ministre et le Président de la République, vu des conseillers dans les ministères, à Matignon ou l'Élysée, été auditionnés par des parlementaires, mais à chaque fois nous rencontrons aussi les autres acteurs, car il faut convaincre au-delà des associations si l'on veut gagner.

II- Conforter notre efficacité sur le dossier chasse et renforcer notre investissement sur les politiques Patrimoine Naturel

Second axe d'action décidé pour 2013, l'idée de conforter notre efficacité sur le dossier chasse et les politiques de patrimoine naturel.

- En matière de chasse, nous avons participé aux réunions du Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage, cette instance où passent tous les textes réglementaires et où les chasseurs ont la majorité. Pour y siéger (sur un poste FNE), je peux vous dire que cela n'a rien de reposant ! Mais notons une perspective intéressante : dans le cadre de la loi biodiversité, nous avons obtenu une réforme, le CNCFS va être supprimé et remplacé par une instance plus équilibrée.

Fortes tensions sur le dossier ortolans et pinsons, les élus des Landes ont fait pression pour que soit ouverte la chasse de ces espèces, il nous a fallu peser fort, en lien avec FNE et LPO pour obtenir qu'ils n'aient pas gain de cause, le pinson et l'ortolan restent protégés (même si sur l'ortolan, le braconnage continue...). Nous avons obtenu le maintien du moratoire sur la chasse du courlis et de la barge. Il nous a fallu aller au Conseil d'état pour les dates de fermeture de la chasse aux oies. Fixée au 31 janvier, le gouvernement, à l'approche des municipales a décidé de repousser la fermeture au 10 février. Saisi en référé, le Conseil d'Etat nous a donné raison. Enfin, comme toujours sur ce dossier chasse, nous avons conseillé de nombreux riverains ou promeneurs en butte à des problèmes de cohabitation.

En cette année pré-électorale, le sujet chasse a été compliqué à porter, nous avons obtenu des rendez-vous jusque l'Elysée sur le sujet, pour autant force est de constater qu'à ce jour le gouvernement est revenu à une gestion politicienne du dossier, heureusement nous avons pu tenir sur l'essentiel.

- L'évolution positive de la réglementation concernant les espèces dites « nuisibles », s'est confirmée : en passant d'un classement par département à un classement national, le nombre d'espèces classées sur le territoire a diminué. Nous avons défendu cette nouvelle réglementation lors de l'enquête publique, et nous suivons les travaux de suivis menés par le Ministère. Ce n'est pas la réforme que nous souhaitons (la suppression du dispositif !) mais les progrès sont réels.
- Notre mobilisation sur la question du statut d'être sensible de l'animal sauvage a connu quelques embellies, avec d'une part la présence de notre président au côté de 23 autres intellectuels pour un appel en faveur d'une réforme du statut de l'animal ; cet appel a rencontré un très fort écho médiatique. Et nous étions par ailleurs dans le comité de pilotage du colloque organisé au Sénat par l'ex-ministre de l'écologie Madame Jouanno.
- Nous avons travaillé avec les réserves de Biosphère, ce label de l'Unesco insuffisamment connu, Robert Barbault était le président du MAB France. Et nous rappelons régulièrement au gouvernement la nécessité de créer le parc national forestier, engagement du Grenelle qui tarde à voir le jour. Nous sommes aussi intervenus en faveur du PN de Guyane et contre l'orpaillage illégal.
- Nous nous sommes mobilisés en faveur du loup, en réponse notamment à la consultation sur le nouveau plan de gestion de l'espèce. Nous avons réaffirmé que des tirs de loup ne peuvent s'envisager qu'à titre dérogatoire, après échec des moyens de prévention dont on sait l'efficacité. Notons que si le loup fait encore polémique, il connaît par contre une belle dynamique de population, étendant sans relâche son territoire, sa présence est par exemple avérée en Champagne Ardennes.

III- Améliorer la prise en compte de la biodiversité dans la société en agissant avec les acteurs.

Si le plaidoyer vis-à-vis des pouvoirs publics reste notre cœur de métier, nous savons tous que pour que la biodiversité soit réellement préservée il faut que l'ensemble de la société s'en préoccupe et c'est pourquoi nous avons décidé de travailler avec de nombreux acteurs. Il faut d'autant plus souligner l'importance de ce travail que depuis Grenelle, toutes les politiques environnementales sont discutées avec les acteurs sociaux que ce soient les syndicats patronaux ou de salariés.

- Nous avons accompagné le MEDEF lors d'un colloque « entreprises et biodiversité », nous sommes intervenus auprès de la CGPME et les avons conseillés pour la rédaction d'un guide.
- Nous sommes intervenus dans des sessions de formation de la FNSEA.
- Nous échangeons régulièrement avec les syndicats de salariés et notre Président a co-signé une tribune avec le SG de la CFDT, soulignant qu'il y avait nécessité à répondre en même temps à la crise économique et à la crise écologique.
- Nous avons travaillé avec les associations de collectivités, notamment l'association des régions de France, et l'association des communautés de communes.
- Nos partenariats privés sont le moyen d'agir concrètement : agriculture avec Casino, intégration de la biodiversité dans les activités BTP d'Eiffage, ou celle de carriers de CEMEX et de l'Union National des Producteurs de Granulats.

IV- Agir sur le terrain, les Oasis

Malgré le licenciement du chargé de mission fin 2012, la dynamique se poursuit pour les Oasis Nature.

Le réseau compte près de 400 Oasis, nous publions 4 fois par an l'écho des oasis, et publions des fiches techniques sur le site internet.

Nous accompagnons nos partenaires, Parc de la Villette et diverses communes, Norauto...

Nous avons finalisé un partenariat avec Jardiland, qui fera la promotion des Oasis dans ses magasins 2 fois/an. L'idée est d'animer un « corner » dans chaque magasin autour d'une thématique liée à la nature, cet hiver le nourrissage des oiseaux.

Nous avons rencontré la Ministre de la Culture, l'idée était que les jardins des monuments historiques s'engagent dans la démarche. Cela semblait acquis après l'échange entre la Ministre et notre Président, mais la mise en oeuvre a pour le moment butté sur les lourdeurs administratives...

V- Communication, sensibilisation, visibilité, vie associative

Je n'ai pas le temps de détailler mais pour terminer, mentionnons nos efforts de communication et de sensibilisation :

- Succès de notre site internet et des réseaux sociaux,
- Beaucoup de reprises par la presse de nos informations, avec près de 500 articles dans l'année.
- Notre Président a tenu plusieurs conférences publiques, certains de nos administrateurs et experts également, nous étions partenaires de Musique au jardin, nous étions à la fête de la biodiversité de Montpellier, aux portes ouvertes de l'OPIE, au festival de Dignes, avec Intemporelles pour une conférence à la mairie du 7^{ème}.
- Nous avons sorti notre nouveau dépliant de présentation et le premier numéro de notre revue. Comme nous le disions dans l'Echo, c'est notre revue d'influence, qui va proposer des idées et des solutions et que nous diffuserons auprès des décideurs. Bien sûr l'Echo, qui est notre revue interne demeure !
- Cela fait le lien avec la vie associative, que nous avons commencé à dynamiser : création du Réseau Action Parlementaire, enquête auprès des propriétaires forestiers, enquête sur la cohabitation chasse, et aussi sur la ligne HT Cotentin Maine.

Une année de mobilisation et d'actions, trop vite survolée mais j'espère vous avoir fait sentir l'ampleur de notre engagement, tant bénévoles, avec nos administrateurs, que salariés, avec l'ensemble de l'équipe que je veux ici remercier : Justine, Bernard, Berdis qui vient de nous rejoindre à mi-temps pour le secrétariat, et Michèle plus que jamais indispensable à notre réussite.